



UNOCA
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale | United Nations Regional Office for Central Africa

**CONFERENCE DE PRESSE DE MONSIEUR
Abdou Abarry, Représentant spécial du
Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique
centrale, Chef de l'UNOCA
Libreville, 22/11/2022**

Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale
Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique
piounoca@un.org | <http://unoca.unmissions.org> | twitter.com/UNOCA_NEWS | facebook.com/unoca.onu



**Mesdames, Messieurs les journalistes,
Chers/chères partenaires de la presse**

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir répondu à notre invitation à cette conférence de presse. Je suis très heureux de pouvoir enfin la tenir : depuis mon arrivée à Libreville le 9 septembre 2022 pour assumer mes nouvelles fonctions de Représentant spécial du SG/ONU pour l'Afrique centrale, cette rencontre faisait partie de mes priorités. Elle revêt en effet une très grande importance. Au-delà de la nécessité de me présenter officiellement à vous, il est de notre devoir de faire le point sur nos activités et de répondre aux questions que le public se pose sur les sujets en rapport avec la mise en œuvre de notre mandat. C'est un rendez-vous que nous organiserons régulièrement, sachant qu'en dehors des conférences de presse, nos portes resteront ouvertes à toutes celles et à tous ceux souhaitant obtenir des informations sur des situations précises.

Puisque nous sommes ici pour une prise de contact, je ne voudrais pas être long. Je voudrais privilégier les échanges permettant de mieux nous connaître.

Déjà, je tiens à vous féliciter pour le travail important que vous faites pour contribuer à maintenir un climat de paix et de sécurité au Gabon, voire au-delà. Je vous encourage à persévérer dans cette voie, et à continuer à faire preuve de professionnalisme dans l'exercice de votre beau métier. Malgré les défis auxquels vous êtes souvent confrontés, je suis persuadé que vous pouvez atteindre cet objectif majeur. Je voudrais en particulier vous inviter à poursuivre vos engagements en faveur de la prévention et la lutte contre les discours de haine dans les supports de communication écrite, audiovisuelle et numérique. A cet égard, je salue la participation active des Gabonais au développement du projet de stratégie régionale y relative - qui a été adopté le 24 juin 2022 lors d'un Forum à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC).

Je réitère ici notre disponibilité à accompagner les différentes parties prenantes dans la mise en œuvre des recommandations dudit Forum qui, il faut le rappeler, a été co-organisé par la CEEAC et l'UNOCA, avec l'appui de plusieurs partenaires gouvernementaux et multilatéraux. Dans cette dynamique, mes interactions avec certains acteurs nationaux ont permis de noter une convergence de vues sur la nécessité de renforcer des sessions de formation et de sensibilisation sur les discours de haine avant les échéances électorales de 2023. Conformément à notre mandat, nous ne ménagerons aucun effort pour soutenir les initiatives allant dans ce sens.

Dans le même esprit, nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec la CEEAC pour aider les Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) dans leur démarche visant à prendre à bras le corps ce phénomène perniciosus (discours de haine), considéré comme une nouvelle menace à la paix et à la sécurité dans la sous-région. Les objectifs fixés depuis la 52^e session ministérielle dudit Comité tenue

à Libreville en novembre 2021 sont en cours de réalisation, avec notamment l'adoption du projet de stratégie régionale de prévention et de lutte contre les discours de haine dont j'ai parlé plus haut. Son endossement politique par les dirigeants d'Afrique centrale constituera sans doute une étape cruciale dans ce vaste chantier. Cette question occupe une place considérable dans le 23^e rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA que je présenterai le 8 décembre 2022 au Conseil de sécurité.

Une copie dudit rapport sera naturellement mise à votre disposition en temps opportun - comme d'habitude. Il permet d'avoir une photographie globale des défis politiques et sécuritaires qui nous interpellent ainsi que des efforts fournis en matière de diplomatie préventive ces six derniers mois, c'est-à-dire depuis le dernier rapport soumis au Conseil de sécurité le 8 juin 2022.

Pour l'essentiel, il est important de noter que si des progrès ont été enregistrés dans certains domaines, des inquiétudes demeurent dans bien d'autres. Par exemple, en matière de sécurité maritime, aucun incident majeur n'a été signalé dans le golfe Guinée alors qu'il y en a eu dix durant le premier semestre 2022. La première conférence maritime, qui réunira les dirigeants de la CEEAC dans quelques jours à Kinshasa, permettra de prendre des mesures supplémentaires pour préserver ces acquis et renforcer les dispositifs de sécurité dans ce domaine stratégique. Elle a en effet pour but d'adopter des stratégies régionales sur l'économie bleue, la sécurité, la sûreté et la gouvernance maritimes. L'UNOCA participera à cet important événement et fera tout ce qui est nécessaire pour contribuer à sa réussite.

Par ailleurs, nous continuerons à accorder une attention soutenue à la recherche des solutions durables aux conflits entre les éleveurs et les communautés locales d'agriculteurs et de pêcheurs dans le bassin du lac Tchad. Je déplore l'intensification de ces conflits qui, outre la dégradation de la sécurité, est essentiellement due aux effets du changement climatique qui poussent les éleveurs plus au sud, entre autres. Dans le cadre d'un projet interrégional, l'UNOCA, l'UNOWAS et le Bureau du Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel (OSCDS) ont organisé, du 29 au 30 septembre 2022, à Yaoundé (Cameroun), un atelier de bonnes pratiques qui a permis de réfléchir sur les voies et moyens de faire face à ces enjeux de manière collective et concertée. L'UNOCA en partagera les conclusions avec la CEEAC afin d'enrichir davantage les réflexions sur l'élaboration d'une réglementation régionale sur le pastoralisme et la transhumance.

En ce qui concerne les activités de Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, nous demeurons préoccupés par leur ampleur et leur impact, malgré l'affaiblissement de cette secte terroriste - depuis la mort de son chef Abubakar Shekau, en mai 2021. Du 1^{er} juin au 30 septembre 2022, il y a en effet eu 16 incidents de sécurité liés à Boko Haram signalés par les Nations Unies au Tchad (avec 11 morts civils), et 47 incidents signalés par l'ONU au Cameroun, avec 27 morts civils. De plus, 9,7 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire. Et selon des projections, quelque 5,5 millions de personnes seront en situation d'insécurité alimentaire grave pendant la période de soudure (le chiffre le plus élevé en quatre ans) tandis que 300 000 enfants subissent les effets d'une malnutrition sévère.

Je déplore cette situation grave et condamne la résurgence des attaques de ce groupe terroriste (Boko Haram), y compris celle qui a causé la mort de plusieurs dizaines de soldats tchadiens le 22 novembre.

Dans ce contexte, notre assistance aux Etats membres et aux organisations régionales va se poursuivre de manière significative, y compris par le renforcement du soutien à la mise en œuvre de la Stratégie régionale pour la stabilisation, le redressement et la résilience (RSS) des zones affectées. Elle est cruciale pour traiter les causes profondes du sous-développement et les moteurs de l'extrémisme violent et des conflits dans la région du lac Tchad. Je saisis cette occasion pour saluer le travail de la Force mixte multinationale ainsi que les efforts de la Commission du Bassin du Lac Tchad, dont j'ai rencontré les hauts responsables lors d'une mission à N'Djamena en septembre dernier. Je tiens à vous informer que mon collègue du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et moi effectuerons une visite conjointe dans cette région dans les prochains mois. Il s'agira notamment de faire un nouvel état des lieux et de réévaluer les domaines prioritaires où le soutien de l'ONU est nécessaire.

J'en profite également pour saluer la décision prise la semaine dernière par les autorités de la transition du Tchad de déployer 600 soldats supplémentaires dans la province du Lac - pour sécuriser les populations contre Boko Haram.

Je sais que, de manière générale, la situation politique dans ce pays intéresse certains d'entre vous. Nous la suivons avec attention et, au nom du principe de subsidiarité, restons à l'écoute de la CEEAC qui, comme vous le savez, a désigné un facilitateur à l'issue du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenu le 25 octobre à Kinshasa. Il est important de rappeler qu'à l'issue du « dialogue national, inclusif et souverain » tenu du 20 août au 8 octobre 2022 à N'Djamena, le Président de la Commission de la CEEAC, M. Gilberto Da Piedade Verissimo, avait publié un communiqué (5 octobre) donnant la vision de la Communauté sur les questions fondamentales et les perspectives. Il avait notamment appelé à « la réalisation de la nouvelle phase de la transition dans un délai raisonnable et consensuel en vue de la mise en place d'un processus devant conduire à des élections pluralistes, transparentes, libres et crédibles ». Dans cet esprit, il avait invité le gouvernement, à « maintenir ouverte la porte du dialogue pour permettre à tous les acteurs politiques tchadiens d'intégrer le processus en cours ».

Le dialogue est en effet très important dans la résolution pacifique des conflits. C'est pourquoi le Secrétaire général des Nations Unies insiste sur la nécessité d'y recourir dans le cadre de la crise qui secoue les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest Cameroun. Il s'agit d'ouvrir les discussions à toutes les autres parties prenantes en tenant compte des efforts du Gouvernement et des initiatives de la société civile, en particulier des groupes de femmes. La situation dans les deux régions concernées continue en effet d'être préoccupante. Il faut rapidement mettre fin aux enlèvements ainsi qu'aux attaques contre certaines institutions, y compris les écoles. Je condamne fermement ces agissements et réitère la disponibilité des Nations Unies à continuer à soutenir le peuple camerounais dans ces moments difficiles.

Pour le reste, je voudrais dire quelques mots sur les élections – devenues, dans certains cas, un défi majeur de paix et de stabilité. A ce sujet, je tiens à saluer, une fois de plus, le calme qui a régné avant, pendant et après les élections législatives, locales et régionales du 25 septembre 2022 à Sao Tome et Principe. J'ai encouragé les différents acteurs socio-politiques et institutionnels à continuer à œuvrer pour consolider davantage les acquis démocratiques dans ce pays considéré comme un modèle en matière de gouvernance politique en Afrique centrale. J'ai eu l'honneur d'évoquer ces enjeux lors d'une audience avec le Président Carlos Vila Nova le 2 octobre 2022.

Dans le même chapitre, l'UNOCA suit avec beaucoup d'intérêt les développements de la situation en Guinée équatoriale, où la présidentielle, les sénatoriales et les législatives ont eu lieu dimanche 20 novembre. Au moment où je vous parle, aucun incident lié aux opérations de vote n'a été porté à notre connaissance. Je m'en réjouis et je lance un appel afin que les différentes parties prenantes attendent les résultats dans le calme. Je souligne aussi la nécessité de résoudre les éventuels désaccords par des voies légales et de manière pacifique.

Bon nombre de pays de la sous-région sont engagés dans des processus électoraux qui mobiliseront également notre attention jusqu'en 2023. J'encourage la participation des femmes et des jeunes à ces processus. Et pour terminer sur cet aspect, il convient de rappeler que mon mandat prévoit la possibilité d'user des bons offices du Secrétaire général en vue de « prévenir et de résoudre les conflits, en particulier dans les pays en proie à une crise électorale ou institutionnelle ou à un conflit violent ».

Plusieurs autres points cruciaux méritent sans doute aussi d'être évoqués ici. Mais, comme je l'ai indiqué plus haut, je voudrais privilégier les échanges entre vous et moi. Je souhaiterais que cette séquence commence. Je suis impatient de vous écouter et de répondre à vos questions.

Je vous remercie pour votre aimable attention.